L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UNE personne des plus recommandables désirerait se placer dans une famille, comme dame de compagnie ou gouvernante, ou se mettre au service d'une personne qui aurait besoin de soins constants. S'adresser par lettre, aux initiales A. L., bureau de l'ABEILLE. 22 jan—1m

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept-1y

A VENDRE.

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation Monseour, bien connue, située dans la paroisse Plaquemine, à un rayon garanti cinq milles plus bas que la Nouvelle Orléans. Conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à E. Lanaux, No 185 rue Marais, entre les rues Ste Anne et Dumaine, Nouvelle-Orléans.
5 jan—1fr

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie.....	$732,927 58	
Primes maritimes.....	61,369 43	
Primes de rivières.....	32,390 71	
		$826,687 72
Primes acquises.....		126,977 35
Total primes.....		$953,665 07
A déduire—		
Primes non acquises..	$71,482 96	
Primes remboursées..	127,441 66	
Reassurances.....	83,864 32	
		$292,788 94
Primes nettes acquises.....		$660,876 13
A ajouter—		
Intérêt, loyers, sauvetage.....		41,094 95
Revenu net.....		$701,971 08
A déduire—		
Pertes d'incendies.....	$416,516 28	
Pertes maritimes.....	49,962 80	
Pertes de rivières.....	12,278 12	
	$478,896 30	
Commissions.....	62,961 02	
Taxes.....	20,965 06	
Dépenses générales d'agences et change.	19,253 14	
Dépenses locales générales et salaires..	49,182 41	
Donations charitables.	1,232 02	
Frais de cour et honoraires d'avocats....	3,129 55	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks.....	10,179 51	
Profits et pertes.....	19,327 50	
		664,927 51
		$37,043 57
A déduire en passant pour pertes estimées et non estimées.....		20,000 00
Profit net.....		$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :

Argent.....	$34,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent.	
Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works Company Bonds et New Orleans Cotton Exchange.....	212,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association....	31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prets sur demande, billets à ordre.....	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau.....	74,839 55
Primes en voie de collection.....	49,278 87
Dû par compagnies d'assurances....	1,151 85
Warrants d'Etat.....	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre.....	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle aite sur les livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment cardevant moi, en mon étude No 102 rue Carondelet, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 13 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayants-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé.	o H. Gally.
Theo. Brierre.	Chas Laffite.
X. J. Bolart.	Pierre Touto.
E. Forestier.	A. Schreiber.
Chas E. Dugazon.	Chas E. Schmidt.
D. Fatjo.	J. Tuyes.

19 jan—1m

Vingt-Huitième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau : No 158 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Sur les risques d'incendie.....	$109,245 28
Sur les risques de mer.....	54,324 83
Sur les risques de rivières.....	26,385 35
	$190,555 46
A ajouter : Primes non acquises de 1884.....	83,989 25—$274,544 71
A ajouter : Intérêts, profits et pertes.....	20,871 00
	$295,415 71
A déduire : Pertes payées sur les risques d'incendie..	$183,905 58
do sur les risques de mer.....	25,498 63
do sur les risques de rivières.	12,208 43
	$226,672 64
Taxes.....	8,147 43
Réassurances.....	26,410 07
Primes remboursées.....	60,353 31
Reserve, salaires et autres dépenses..	73,992 27
	38,826 21—$426,442 53
	165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 pour cent payé en juillet 1885.....	12,206 20
	$153,766 98

Dividende semi annuel de 5 pour cent, payable à partir du 14 janvier 1886.
Montant réservé pour pertes non réglées..... 16,732 84
Montant porté au fonds de réserve 12,500 00
Montant reservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885. 104,534 14
Montant porté au fonds de réserve 20,000 00
$153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques.....	26,316 67
Prêts sur nantissement.....	127,584 56
Effets pour primes.....	5,921 84
Billets à recevoir sur demande.....	9,513 86
Bons d'Etat et de ville.....	44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions.....	11,657 84
Dû par des compagnies d'assurances	3,100 00
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Biens fonciers.....	4,699 59
Primes en voie de perception.....	106,244 18
En caisse.....	60,885 79
Total de l'actif.....	$403,766 98

—PASSIF.—

Capital.....	250,000 00
Fonds de réserve.....	20,000 00
Réserve pour primes non acquises.	104,534 14
Pertes non réglées.....	16,732 84
Dividende de 5 pour cent déclaré le 13 janvier 1886.....	12,500 00
	$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire.
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, payable aux profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs ayants-droit, et que la balance des profits, vingt mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.
14 jan—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.

G. P MALONEY. D. S. D.
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.....RUE DU CANAL.....150
près Bayou.
Contiste de souvenir des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Attachement de dents artificielles de dentiste aux prix plus réduits. 25 sept

ASSURANCES

Dix-neuvième état de situation annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Primes sur les risques d'incendies.....	$179,058 81	
Primes sur les risques de mer.....	4,885 18	
Primes sur les risques de rivières.....	5,356 64	
Total des primes.....	$189,300 63	
Ajoutes—Risques non échus de 1884.....	37,026 32	
Total des primes.....		$226,326 95
Ajoutes — Intérêt et profits et pertes.....	$ 27,580 00	
Moins les salaires et les frais généraux.....	11,764 03—15,815 97	
Fonds de surplus de 1884.....	15,000 00	
Total.....		$257,142 92
Pertes payées—		
Sur les incendies.....	$ 68,951 72	
Sur les mers.....	1,420 56	
Sur les rivières.....	5,683 75	
	$ 76,056 03	
Réassurances.....	35,211 89	
Réductions et primes remboursées.....	48,364 21	
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions.....	9,135 16	
		168,767 29
Profits.....		$ 88,375 63
Réserve pour primes non expirées...	$ 41,769 60	
Primes non payées.....	7,268 06	
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885.....	10,000 00	
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886.....	10,000 00	
Fonds de surplus, 1885	17,000 00	
Surplus.....	2,337 97	
	$88,375 63	

ACTIF.

Billets reçus pour primes.....	$ 1,725 00	
Primes en voie de collection.....	37,163 24	
Prêts sur nantissement et hypothèques.....	19,341 67	
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de la ville, valeur du marché.....	100,708 00,	
Actions de banques et autres, valeur du marché.....	16,365 00	
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières.....	78,119 11	
Meubles et fixtures.....	2,102 40	
Comptant en caisse et en banques.....	22,851 21	$278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
(Signé) R. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16ième jour de janvier 1886.
[Signé] CHAS E. SEE, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà allouée sur les primes des polices dites de "participation nette" pour l'année naissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.
17 jan—1m

Merchants' Mutual Insurance
COMPANY OF NEW ORLEANS.
No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including uncarned premiums of the previous year—		
On fire risks.....	$232,018 08	
On marine risks.....	13,821 98	
On river risks.....	14,786 77	
Total premiums.....	$260,626 83	
Less uncarned premiums.....	72,317 00	
Net earned premiume 31st May 1885.....	$188,309 83	
LOSS PAID.		
On fire risks.....	$88,486 91	
On marine risks.....	2,190 29	
On river risks.....	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest.....	28,786 34	
Reinsurances and return premiums.....	28,632 98	
		$155,975 93
Profit.....		$32,333 90

The company has the following assets :

Real estate.....	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks...	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge.....	124,446 06
Bills receivable.....	56,228 22
Premiums in course of collection..	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company.....	11,362 50
Judgments.....	4,335 00
Cash on hand.....	38,822 13
	$615,410 07

The company has paid five per cent. dividend to its stockholders for the year ending May 31, 1885.
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
F. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, }
Parish of Orleans, City of New Orleans. }
Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Laiande.	D. Fatjo.
Paul Fourchy.	Jos. A. Shakspeare.
M. W. Smith.	U. Bassetti.
Chas. Laffite.	alden McLellan.
D. A. Chaffraix.	B. W. Taylor.

13jun—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)
Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie.....	$115,644 66	
" de rivières.....	7,773 86	
" maritimes.....	6,895 13	
	$130,313 65	
A ajouter primes non acquises pour 1884.....	40,206 60	
	$170,520 25	
A déduire : Pertes d'incendie.....	$43 669 76	
Pertes de rivières.....	4,893 85	
Pertes maritimes.....	2,970 62	
Réfaction.....	17,457 27	
Réassurances.....	15,200 22	
Primes remboursées.	8,932 52	
Dépenses, Commissions, Taxes, Levees, Board of Underwriters, Babcock's Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt..	26,588 64	$113,713 48
		$ 56,806 77
Réservé pour pertes non estimées.....$	5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actionnaires.....	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885.....	29,613 70	
	$ 56,806 77	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'actionn.....$	6,380 82
Prêts sur nantissement et hypothecque.....	158,101 86
Billets à ordre.....	6,044 69
Propriétés foncières.	15,000 00
Argent comptant et déposé en banque..	76,437 90
Primes en voie de collection.....	40,215 50
Mobilier de bureau, divers.....	4,623 53
	$306,704 30

PASSIF.

Capital.....	$150,000 00
Réserve pour primes non échues.	5,107 00
Intérêt et dividendes.....	22,086 07
Réserve pour primes non acquises.	
Fonds de réserve et surplus.....	129,511 23
	$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte tirée dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice Président.

Conseil de Direction.

Jacob Alexander.	Léon Bertoli.
H. H. Bierhorst.	Phil. Berg.
Peter Blaise.	P. Egan.
H. Ellerman.	Jno. Fitzpatrick.
C. Taylor Gauche.	Chas. Hénard
A. H. Jameson.	I. N. Marks.
J. J. Magionis.	Wash. Marks.
T. Prudhomme.	A. H. Sieverd.
Otto Thoman.	Jno. Everett.

22 jan—1 mois

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE. ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.
—POUR—
UNE FORTUNE!
—
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE B.,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle - Orléans, Lne.,
MARDI, 9 Février 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE. ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75,000
—
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
—
Le tirage commencera positivement
—A ONZE HEURES A. M.,—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
—
VOYEZ LE PLAN.
—
PLAN EXTRAORDINAIRE,
—
100,000 Billets à $5 chacun.
—
LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	5,000,	10,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....	2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de ton les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Plus de renseignements, écrivez, et nous donnerons notre adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil,

D'un grand stock de Cigares et de Cigarettes importés et du plus beau tabac à chiquer et à fumer, tabac en feuilles, pipes, etc., et un grand choix d'articles pour fumeurs.

Aussi, des vitrines, installations, etc.

Cheval et wagon, etc.,
Bail de valeur.
Droit d'occupation.

E. G. Schleder vs. L. B. Martinez.—No 15,840.
E. G. Sarrasin vs. le même ..... 15,847.
S. Hernsheim & Frères vs. le même ..... 15,848.
Wm Demuth & Cie vs. le même ..... 15,858.
S. Hernsheim & Frères vs. le même ..... 15,859.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 février 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite ci-dessous, à savoir :

Tout et séparément, le contenu, meubles, installations, etc., et un pas-de-chaussée de la propriété No 71 rue du Camp, contenant une grande quantité de cigares, tabac, pipes, articles pour fumeurs et billards, dans la vente desquels le soussigné a un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26fév—2,6 10,13.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Gottlieb alias Caleb April.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 876.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Rachel Asch, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 janv—26,30—4fév.

Succession de Don Carlos Cuzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 71,857—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté à la cour une pétition à l'effet d'obtenir des autorisations dans la succession de feu Don Carlos Cuzo, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 jan—30 fév3 7

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Henry Cornish vs. Ses Créanciers.—No. 16,559.—Div. D.—Attendu que l'assignation du demandeur, Henry Cornish, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant l'Actuaire de Arnaz, le faire en cette ville, JEUDI, le 4ème jour de février 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit demandeur pour être ou n'être un syndic ; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Henry Cornish soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24janv—3f en 30j.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717.—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 janvier 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI, le 16 février 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville et borné par les rue New St Bernard, Amelie, Abondance et Marigny, subdivisé en onze lots numérotés de un à onze inclusivement, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, le 14me jour de mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme planche numéro vingt-six de deux du plus grand nombre, et c'est la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Henry Armant partie suivant partage par le dit notaire Ducatel le 14 août 1873.

Sur la propriété No 71 rue du Camp :

1° Tout et séparément, tout le contenu, meubles, installations, etc., et un pas-de-chaussée de la propriété No 71 rue du Camp, contenant une grande quantité de cigares, tabac, pipes, articles pour fumeurs et billards, dans la vente desquels le soussigné a un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29jan—28 fév2 6 10

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

FORCE ET FONDERIE DE SWIFT VS. CHARLES G. JOHNSON—Fi. Fa. No 10,937 [—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MARDI, 9 février 1886, à midi, à la vente générale de la Douane sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous à savoir :

UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Conti Bourgogne et Bienville, désignée comme le numéro six, sur un plan dressé par Edgar Pilie, architecte, daté du 22 novembre 1870, et annexé à l'acte d'Association américaine conformément au dit plan qui est annexé comme référence à un acte de Wm. J. Castell, notaire, en date du 16 juillet 1870, lequel quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de front à la rue Conti sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes avec Passage en commun avec d'autres lots, d'une grande contenance de sept cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, comme aussi les avantages y appartenant, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquereur devra assumer de plus le paiement d'un certain mortgage existant dedans du prix d'adjudication, un montant suffisant pour faire face à un billet à ordre souscrit par le défendant Fischer, en faveur de Mme Wm. Demuth, en date du 25 mai 1881, pour la somme de trois mille cent quatre-vingt-trois $3,183 piastres, daté le 27 décembre 1881, payable trois ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date du jusqu'à parfait paiement et paraphe. Ne Varietur pour l'identifier avec acte de vente de Wm. J. Castell, notaire, date le 16 juillet 1885, et assumer toutes les obligations du défendant mentionnées dans les dites ventes, et de donner caution pour l'assurance, &c., et la balance de l'adjudication comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26jan—26—fév2 9 16 2327

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary E. Mitchell et son mari vs. Mme Cornelia F. McKeough et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,305—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 15 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Franklin, Tréme, Canal et Dumaine, mesurant 30 pieds de face sur la rue Franklin sur 70 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur. Ensemble une bâtisse en briques à étage, entrepôt et magasin, numéros 84 et 86 rue Franklin, vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St. Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 12 janvier 1886.
Les propriétés suivantes, à savoir :

1° Un lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'île comprise entre les rues Franklin, Tréme, Canal et Dumaine, mesurant 28 pieds de face à la rue Franklin sur 70 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur. Ensemble une bâtisse en briques à étage, entrepôt et magasin, numéros 88 et 90 rue Franklin, vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St. Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 janvier 1886.
Les propriétés suivantes, à savoir :

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, mesurant 27 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Bourbon.
Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant Emile Bourg, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885, et le droit de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,10,13,20,27—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm Fagan, liquidateur, vs. Oscar F. Broedel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,931—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la rue Common Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'île Delord, par les rues Pelliat, Howard, Liberté et Lafayette, désignés comme lot No. 6, et mesurant 26 pieds, 6 pouces de face à la rue Pelliat sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, lot numéro cinq borné par les rues Howard, Liberté et Lafayette, désigné comme lot No. 5, et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No. 6.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Le droit de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,13,20,27—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. L. Herwig vs. P. A Murray et Muney et Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,250—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et la rue Common Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 15 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues St. Charles, St. Joseph, Carondelet et Julie, désignés par les numéros quatre et cinq d'après un plan de Wm. Thompson, dressé par cet, en date de décembre 1855, annexé à l'acte de vente de Wm. Thompson à Etienne Grivot, notaire public, en date du 27 juillet 1857, lequel numéro cinq mesure vingt-deux pieds de front sur la rue St. Joseph sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds ; le lot numéro quatre mesure vingt-deux pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de cent pieds à la rue Carondelet. Les dits lots sont bornés dans le fond par la ruelle de derrière, ayant chacun une contenance superficielle de neuf cent quatre-vingt-dix pieds carrés, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12jany—12,19,26—2,9,13fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sarah Preston ou Peterson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B"—No. 16,232

PAR R. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 1er février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Pérdido, Liberté et Lafayette, désigné comme lot No 6 et mesurant 26 pieds 6 pouces, et 4 lignes de face à la rue Pelliat sur une profondeur de 70 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 5, et 71 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 7.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Le droit de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,13,20,27—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession de Mary Jacob Hartenstein, femme decédée, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 16,288.

PAR R. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 2 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé d